

Programme formation continue des avocats

Octobre 2025

Thème : Les fondamentaux du droit des assurances

Date : Mercredi 1er octobre 2025 de 13h30 à 16h30

Lieu : Visioconférence

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / Niveau : 1

Objectifs :

- Comprendre les règles générales de fonctionnement du contrat d'assurance
- Découvrir les clauses essentielles du contrat d'assurance et les outils légaux de contrôle
- Savoir appliquer les règles générales du droit commun des assurances

Méthodes mobilisées :

➤ Programme :

Formation du contrat d'assurance

Devoir d'information

Déclaration de risques

Contenu du contrat d'assurance

Définition de la garantie

Exclusions légales et conventionnelles

Preuve et opposabilité des clauses

➤ Moyens pédagogiques : Support de formation fourni

➤ Modalités d'évaluation finale : un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Madame Agnès Pimbert, professeur à l'Université de Poitiers, Co-directrice du Master Droit des assurances

Informations importantes :

- Date limite des inscriptions : 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
- Tarifs : Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECOA. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.